



24 - 31 mai 2025

# Tour de Bretagne – Saison 8

Audierne - Concarneau sur le GR34

## Bulletin d'inscription



Merci de scanner ou d'imprimer ce document et de le retourner par email, à [nicolerenollet@hotmail.com](mailto:nicolerenollet@hotmail.com) ou par courrier postal à Nicole Renollet - 3 rue du Buisson, 51470 Moncetz Longevas (contact : 06 98 43 79 97)

**Diabétique (autonome dans la gestion de sa glycémie en activité physique) ou Professionnel de santé** (rayer la mention inutile)

Nom Prénom

Date de naissance

Téléphone E-mail @

Adresse postale

Code postal Ville

- J'accepte de communiquer mes coordonnées aux participants. **OUI** (Sélectionnez la mention utile)
- Dans le cadre des activités de l'USD, j'autorise d'apparaître sur les photos utilisées oui – non
- J'accepte que mes prises de vue soient diffusées aux participants. **oui – non** (rayer la mention inutile)

### Accompagnant

Nom Prénom

Date de naissance

Téléphone E-mail

### Règlement :

Acompte de 200,00 € /personne **Montant total : 200.00 € x =** €

par virement bancaire (à privilégier) :

Titulaire du compte : UNION SPORTS et DIABETE - IBAN : FR76 1027 8061 7400 0202 8170 180

BIC/SWIFT : CMCIFR2A - Code banque : 10278 – Code guichet : 06174 – Cpte n° 00020281701 – clé RIB 80

Domiciliation : Val de Bièvre

par chèque bancaire libellé au nom de l'USD

*(Les 2 chèques peuvent être remis en même temps mais seront débités à des dates différentes.)*

Règlement du solde (280 €) au plus tard le 11 mai 2025 (Versements échelonnés : voir directement avec Nicole)

**Cotisation USD 2025** : 25,00 € (si non encore réglée) €

**Soutien à l'USD\*** : <https://www.unionsportsetdiabete.com/>

*\*Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égal à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu vous sera adressé.*

TOTAL €

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée et enregistrées à réception de la fiche d'inscription, d'adhésion le cas échéant et du règlement de l'acompte (12 places).

**Certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activité physique et sportive de moins d'un an obligatoire, y compris pour les accompagnants.**

A le

Signature :